Trente-septième année. — N° 150. Un numéro : *dix centimes.* Samedi 29 Juin 1878.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG, Rue Fléchier, 2.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproducton, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Juin 1878.

MORT DE LA REINE D'ESPAGNE.

Madrid, 25 juin.

Tout est morne et silencieux au dedans comme au dehors du palais. La garde se relève sans musique. Une épaisse couche de sable recouvre le sol. Dans la chapelle royale, on a suspendu les offices. Dans ces immenses galeries et corridors, on s'accoste à voix basse. La tristesse et le désespoir sont sur tous les visages.

Hier, à quatre heures moins un quart, la princesse des Asturies, don Manuel Silvela, le patriarche, les ministres de l'intérieur et des travaux publics se rendirent à la station pour recevoir la famille et le duc de Montpensier. Quand le train s'arrêta, le duc sauta vivement sur la plate-forme, et, en s'avançant vers la princesse des Asturies, lui demanda d'une voix entrecoupée : « *Et Mercédès?* » L'entrevue a été poignante.

Plus triste encore fut l'arrivée au palais, où S. M. le roi Alphonse attendait ses parents sur le grand escalier. Le roi les conduisit directement auprès de la reine, prévenue par la princesse avant son départ pour la station.

La nuit ayant été mauvaise, par suite d'une crise qui mit les jours de la reine en péril, tous les ministres furent mandés au palais : « *La reine va recevoir le Saint-Sacrement,* » dit le roi en se jetant au cou de Canovas et du maréchal Serrano, « *venez prier avec nous.* » Il était cinq heures du matin. Le bourdon de Notre-Dame donna le signal du départ du viatique et, en quelques instants, la place du palais se couvrit de foule qui resta agenouillée pendant toute la durée de la cérémonie. La reine, lorsque le patriarche, la voyant émue et tremblante, lui présenta le saint viatique, ouvrit les yeux, reconnut ses parents, voulut parler, puis, croisant les bras, elle tendit la bouche.

Tout le monde fondait en larmes dans cette chambre qui paraissait être destinée à être un paradis terrestre et qui, dans quelques heures, va se changer fatalement en une chapelle mortuaire.

La cérémonie du viatique terminée, le patriarche des Indes donna à l'auguste malade et aux assistants la bénédiction papale que Léon XIII venait d'envoyer par télégraphe.

La jeune reine Mercédès a succombé avant-hier matin, 26 juin, à la terrible attaque de fièvre typhoïde qui s'était déclarée il y a à peine quinze jours.

Madrid est dans la consternation, ajoute la dépêche de notre correspondant. La douleur du roi est indescriptible.

La reine Mercédès a régné 5 mois et 3 jours. A la suite d'une décision de la famille royale, les dépouilles mortelles de la reine ne seront pas embaumées.

Elles seront exposées en public, puis transportées dans les dépouilles royales de l'Escurial.

Peu de personnes savent que le roi d'Espagne et la jeune reine avaient formé le projet de venir ensemble visiter l'Exposition le mois prochain.

Le roi tenait beaucoup à venir lui-même présenter la jeune reine à la reine-mère qui, on le sait, ne voulut pas assister aux cérémonies du mariage. Il y avait tout un projet de réconciliation de famille dans le voyage du jeune souverain.

On annonce que la reine Isabelle a formé le projet de se rendre à Madrid auprès de son fils. On croit que S. M. partira ce soir ou demain. En tout cas, une dépêche a été envoyée pour prévenir le roi.

Madrid, 27 juin, 3 h. soir.

On prépare la chapelle ardente dans le salon des Colonnes, où le public sera admis à visiter le corps.

La conduite du corps à l'Escurial aura lieu avec l'antique cérémonial.

Les funérailles de la jeune reine auront lieu demain.

Dona Mercédès est morte avant-hier, 26 juin, à Madrid, dans le royal palais où sa destinée l'avait conduite, au milieu des pompes et des joies, pour devenir un douloureux exemple de la fragilité humaine. Les dépêches qui se succédaient depuis deux jours faisaient pressentir le dénoûment fatal de l'implacable maladie.

Voici en quels termes le *Journal officiel* a annoncé cet événement :

« S. M. la reine d'Espagne a succombé aujourd'hui, à midi et quart, après une courte et cruelle maladie. La princesse Mercédès venait d'atteindre à peine sa dix-huitième année. Des liens de famille la rattachaient à la France qui s'associera avec émotion à la perte que le roi éprouve si peu de temps après son mariage.

» Le Président de la République et madame la maréchale de Mac-Mahon ont immédiatement adressé à Sa Majesté le roi Alphonse l'expression de leur douloureuse et profonde sympathie. »

Dona Mercédès, fille du duc et de la duchesse de Montpensier, était née à Madrid le 24 juin 1860. Elle est morte à dix-huit ans accomplis, le surlendemain de sa naissance, quelques mois après son mariage, célébré le 3 janvier 1878 avec Don Alphonse.

Ces grands coups de la mort ne nous laissent jamais indifférents, et c'est avec une vive émotion que nous saluons une tombe si prématurément ouverte.

A l'occasion du deuil qui frappe Don Alphonse, le *Journal officiel* annonce que M. le Président de la République et Mme la maréchale de Mac-Mahon ne recevront pas le jeudi 27 juin, ni les jeudis suivants, et que le bal du ministère de la guerre, fixé au 28 juin, est remis à une date qui sera désignée ultérieurement.

Chronique générale.

M. le ministre de la guerre vient d'envoyer aux commandants de corps d'armée et aux commandants de subdivision de région une circulaire destinée à régler les communications avec les autorités préfectorales et municipales :

« Mon cher général,

» MM. les préfets, sous-préfets ou maires m'adressent fréquemment des demandes qui nécessitent une instruction de la place, ainsi que l'avis des autorités locales et hiérarchiques.

» Ce mode de procéder présente l'inconvénient de retarder la solution de l'affaire, au lieu de l'accélérer, et fait en outre intervenir sans nécessité l'administration centrale de la guerre dans des questions qui, presque toujours, pourraient être résolues par les officiers généraux commandant les corps d'armée ou les subdivisions de région.

» J'ai appelé sur ce mode d'opérer l'attention de mon collègue le ministre de l'intérieur, et je lui ai, en même temps, exprimé le désir qu'il voulût bien inviter les autorités préfectorales et municipales à s'adresser directement au général commandant la subdivision de région dans laquelle elles exercent leurs fonctions.

» Mon collègue a adressé des instructions en conséquence aux préfets des départements par une circulaire en date du 15 mai courant.

» J'ai, par suite, l'honneur de vous prier, mon cher général, de vouloir bien statuer immédiatement sur toutes celles des questions qui vous seront soumises par les autorités préfectorales ou municipales, que vous serez à même de traiter sans m'en référer, et, dans le cas contraire, de m'en saisir le plus promptement possible en m'adressant, avec les documents nécessaires, votre avis personnel sur la suite à donner à l'affaire.

» Cette mesure, outre la rapidité qu'elle imprimera aux affaires, présentera cet avan-

---

6

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Saumur il y a cinquante ans.

LA DUCHESSE DE BERRY

A SAUMUR.

Premier Carrousel de l'Ecole de cavalerie.

(20 et 21 juin 1828.)

(*Suite.*)

A sept heures, MADAME s'est rendue, avec les personnes de sa suite, au dîner qui lui avait été offert par la ville.

La foule, toujours avide du bonheur de la voir, se pressant sur ses pas, c'est au milieu des cris de : *Vive le Roi ! Vive Madame !* que Son Altesse Royale a été reçue par M. le Maire et M. le Sous-Préfet, et introduite par eux dans un salon de réception, élégamment décoré, où étaient déjà réunies toutes les personnes invitées, au nombre de quarante, parmi lesquelles figuraient MM. les Adjoints, plusieurs membres du Conseil Municipal et des diverses administrations charitables, des fonctionnaires et des négociants de la ville, tous les officiers supérieurs de l'Ecole, et des généraux et autres personnages marquants, étrangers à cet arrondissement.

Conduite par M. le Maire dans la salle du banquet, Son Altesse Royale a désigné les personnes qui devaient occuper les premières places auprès d'elle, et a daigné placer à sa droite M. le Maire de Saumur ; à sa gauche était M. le Général marquis Oudinot.

D'après la permission de MADAME, le public ayant indistinctement été admis à circuler autour de la table, chacun a pu, quoique tous les regards fussent fixés sur Son Altesse Royale, remarquer l'élégance et le goût qui avaient présidé à la décoration de la salle.

De brillantes draperies pourpres, dont l'une, ornée de fleurs de lys d'or et suspendue à des couronnes d'argent, indiquait la place de Son Altesse Royale, de nombreux écussons aux armes de France, entremêlés du monogramme de la Princesse et du Duc de Bordeaux, et entourés de couronnes de lauriers, formaient en effet un décor aussi simple qu'élégant, et faisaient admirer l'heureux parti que MM. les Commissaires avaient tiré du local qui avait été choisi.

MADAME a bien voulu en faire plusieurs fois la remarque, et a recommandé qu'on fît savoir à MM. les Commissaires combien elle avait été satisfaite de toutes les prévenances et de toutes les attentions dont elle avait été entourée.

L'Ecole tout entière, ayant en tête ses officiers, a eu également l'honneur, ainsi que la troupe de service, de défiler devant la Princesse, et la musique de l'Ecole a exécuté plusieurs airs analogues à la circonstance.

Pendant le repas, Son Altesse Royale a voulu donner à notre ville une nouvelle preuve de sa bienveillance et de cette affabilité qui se manifeste chez nos Princes dans les plus petites occasions.

M. le Maire ayant remarqué que MADAME avait fini de dîner, lui demanda ses ordres pour faire cesser la circulation du public :

« Laissez, laissez, répondit Son Altesse Royale, » j'aime à voir les habitants de Saumur. »

Réponse bien digne de la petite-fille de Henri IV.

Après son dîner, MADAME s'est rendue à son palais, où, sur l'invitation de M. le Maire, elle a consenti à mettre le feu à un dragon destiné à enflammer une des pièces d'artifice placées sur la Loire, en face de son balcon.

Dans ce moment, quelqu'un ayant observé que peut-être MADAME craindrait d'allumer elle-même le dragon, et Son Altesse Royale ayant entendu répondre qu'elle n'en était pas à ses premières preuves de courage, ajouta de suite « qu'elle n'en » avait point à déployer dans cette circonstance », et aussitôt prit sans hésitation, des mains de M. le Maire, la lance qui devait allumer le feu d'artifice, pendant lequel les cris de : *Vive le Roi ! Vive la Duchesse de Berry ! Vive le Duc de Bordeaux !* ont rendu fidèlement l'expression des sentiments et des vœux de toute une population, accourue de nouveau aux lieux où elle savait pouvoir jouir encore de la présence de Son Altesse Royale.

Immédiatement après, vers dix heures, la Princesse s'est rendue au bal donné par l'Ecole Royale de Cavalerie, où près de 1,600 personnes avaient été invitées, et où elle est restée environ deux heures, malgré l'indisposition qu'elle avait éprouvée la veille.

Loin même de paraître fatiguée, Son Altesse Royale, après avoir parcouru tous les salons et passé devant toutes les dames, a ouvert le bal avec M. le Général.

Les autres personnes faisant partie du quadrille d'honneur étaient : Mme Hudault et M. le Colonel, Mme Oudinot et M. le Préfet de la Vienne, remplaçant M. le Sous-Préfet, Mme de Morell et M. Jahan, représentant M. le Maire.

(*A suivre.*)

age de faire naître entre les autorités civiles et militaires des occasions de rapprochement qui ne pourront que tourner à l'avantage du service en général.

» Agréez, etc.

» *Le ministre de la guerre,*

» Général BOREL. »

***

Il se confirme que, sans donner sa démission, M. le général Borel a de nouveau déclaré qu'il était prêt à se retirer du ministère si M. Dufaure le jugeait utile à sa politique.

***

On a annoncé à la nonciature que Mgr Place, évêque de Marseille, était désigné pour l'archevêché de Rennes, en remplacement de Mgr Brossais Saint-Marc, décédé.

***

Lundi soir, à l'issue du banquet donné en l'honneur du général Hoche, et après le discours du Génois Gambetta, répondant au citoyen Joly, et les échanges des congratulations entre ces deux éminents hommes d'État, sur leurs talents et mérites réciproques, des groupes se sont formés à la sortie, et braillant toutes sortes de choses habituelles à ces agapes républicaines, — toujours à propos de Hoche, que les républicains de l'époque ont voulu guillotiner, — sont allés sous les fenêtres des officiers d'artillerie de Versailles vociférer les cris de : « A bas les officiers ! à bas l'armée ! »

Voilà le spectacle donné au public, par les bons bougres de Versailles, enflammés par le discours du borgne de Cahors.

Que voilà bien un échantillon de la fraternité républicaine et de son patriotisme !

Comme si cela n'était pas déjà assez humiliant de voir l'illustre ministre de la guerre de la Défense nationale oser faire l'éloge d'un homme qui a vraiment été un soldat, un homme de guerre, un homme d'action, un brave, alors que lui, à une époque néfaste, n'a su faire que de la politique, et la guerre... en ballon ! (*Paris-Capital.e*)

CE QUE COUTENT NOS VOIES FERRÉES.

Leur situation. — Leur avenir. — Les grandes Compagnies. — M. de Freycinet.

En 1876, le Sénat nommait une commission composée de 12 de ses membres, chargée d'étudier et de proposer les voies et moyens pour achever le réseau des chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt secondaire.

Ce rapport, nous venons d'avoir la bonne fortune de le lire. Il propose au Sénat de classer 7,200 kilomètres dans le réseau d'intérêt général et fixe un terme de dix ans pour l'achèvement de ce réseau. Ces propositions concordent, à très-peu de choses près, avec les conclusions du travail présenté en 1875 à l'Assemblée nationale par M. Krantz. Il y a même concordance dans les évaluations du chiffre de la dépense kilométrique de construction. Ces évaluations ne varient qu'entre un minimum de 200,000 et un maximum de 250,000 francs.

Au 31 décembre 1852, l'œuvre des grandes Compagnies pouvait se chiffrer ainsi : pour 6,895 kilomètres concédés, mais non achevés, il y avait environ 1 milliard de dépensé. Au 31 décembre 1853, pour 8,752 kilomètres concédés, 1 milliard 802 millions de dépensés. En 1859, les concessions arrivent à une longueur de 14,198 kilomètres pour les grandes Compagnies ; la dépense à faire à 6 milliards 334 millions, la dépense faite à 4 milliards 468 millions. En 1865, à l'époque de la loi sur les chemins de fer d'intérêt local, 18,823 kilomètres concédés, dont 15,000 exploités ; 6 milliards 618 millions dépensés. En 1869, 16,500 kilomètres exploités, dont 16,886 parmi les grandes Compagnies. D'où il résulte que de 1852 à 1870, en 17 ans, il y a eu 10,000 kilomètres environ livrés à l'exploitation par les grandes Compagnies, au prix de 449,000 francs par kilomètre de l'ancien réseau, et 431,929 francs par kilomètre du second.

De 1860 à 1869, elles ont construit 6,943 kilomètres, soit 694 kilomètres par an. A la fin de 1871, par suite de la cession de 840 kilomètres à l'Allemagne, la longueur totale exploitée n'était plus que de 17,454 kilomètres. De 1871 à 1875, les grandes Compagnies ont terminé 1,800 kilomètres, soit 300 kilomètres par an.

Avec le système inauguré en 1842, et continué jusqu'à ce jour, la France a construit près de 20,000 kilomètres de chemins de fer. Un capital de 10 milliards a été employé à cette construction. L'Etat a fourni en subventions un peu plus du sixième de cette somme, soit un milliard et demi environ ; les Compagnies ont contribué à la dépense pour huit milliards et demi. Le gouvernement ne doit pas regretter ce que quelques-uns regardaient comme une générosité excessive. La conclusion de la commission, c'est qu'il convient d'appliquer à l'achèvement du réseau les moyens employés pour faire les 20,000 kilomètres existants, en traitant autant que possible avec les grandes Compagnies voisines, en créant, à défaut de ces Compagnies, des Compagnies nouvelles, enfin en faisant exécuter par l'Etat, à défaut des Compagnies, les travaux, sauf rétrocession à des Compagnies exploitantes des chemins achevés.

La commission ne pouvait pas ne point donner son avis sur la question de l'exploitation. — L'opinion de la commission sénatoriale, et elle est partagée par plus d'un membre de la majorité républicaine, même dans la Chambre, c'est que l'exploitation par l'Etat est une mesure qui produirait des « conséquences désastreuses, » et que si les théoriciens ont pu la proposer, « tout gou- » vernement sage doit la repousser dans » l'intérêt de l'Etat lui-même. »

(*Tablettes d'un Spectateur.*)

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Les kiosques mauresques du Champ-de-Mars. — Une fameuse concurrence à la régie, qui s'obstine à nous donner des cigares détestables ; aussi, tous les princes étrangers vont-ils, dès leur première visite à l'Exposition, rendre visite au kiosque mauresque du Champ-de-Mars, appelé le pavillon des Princes.

La maison Bock, de la Havane, a environ 400 ouvriers, et fabrique de 50 à 60 mille cigares par jour. — Elle a fait construire au Champ-de-Mars, en face du pavillon d'Espagne, à ses frais, un kiosque magnifique qui coûte 15,000 fr., sous lequel se fait l'exposition et la vente de ses cigares, sous la direction de ses représentants, qui ont obtenu de la régie française la permission de vendre, contre un droit d'entrée de 36 fr. par kilogramme. Le catalogue se compose de 75 différentes sortes, à des prix variant de 50 centimes jusqu'à 10 fr. le cigare. Le monde entier des fumeurs s'y porte en grand nombre.

— Une immense plaque d'acier pour blindage de navire, du poids de 37,750 kilos, a été amenée au Champ-de-Mars. Le poids de cette plaque et de son chariot est tellement considérable, qu'à son passage le long de la façade du Palais, du côté de l'École militaire, le sol a fléchi et les roues se sont enfoncées de 30 centimètres dans la chaussée. On a relevé le chariot à l'aide de crics puissants et d'une grue à vapeur.

— Les 15,000 paires d'oiseaux expédiés du Sénégal à l'Exposition ont été installés dans une superbe volière entre le palais du Champ-de-Mars et l'École militaire, à côté du pavillon des cloches.

Il y a là des sujets pour toutes les fantaisies du beau sexe. Voici les noms caractéristiques de quelques sortes : la nonne, capuchon noire, corps blanc, espèce rare ; la veuve dominicaine avec le bec rouge et une queue de 10 à 15 centimètres, très-recherchée, s'apprivoisant facilement et jouant comme un enfant ; la veuve au collier d'or, même genre ; le cordon bleu, qui tient son ménage propre ; le combasseau, plumage changeant du bleu brillant au gris ; le bec de corail, le gris-bleu, l'amarante, qui ont un magnifique plumage ; le cou-coupé, qui produit en France ; le bec d'argent ; le chanteur d'Afrique, gai et jovial chansonnier qui siffle tous les airs qu'il entend ; le travailleur, occupé à orner sa prison des débris qu'il a sous le bec ; le gendarme, d'un caractère maussade et querelleur, maltraitant et tuant au besoin ses semblables ; la joue-orange, une des plus petites espèces du Sénégal.

Cette immense colonie ailée obéit à un maître qu'elle craint comme les écoliers craignent leur magister. Il faut voir le nègre Boubakare N'djaie, de la tribu des Ouolof, faire rentrer dans l'ordre tous ces hôtes criards et querelleurs.

Etranger.

UN NOUVEL ATTENTAT EN RUSSIE.

Encore un attentat d'un caractère très-grave en Russie. Pour l'habileté et pour l'audace, l'auteur du crime laisse bien loin derrière lui Vera Zassoulitch, Hœdel et le docteur Nobiling.

Voici le récit de l'attentat, tel qu'il est raconté dans les journaux russes :

« L'aide-de-camp baron Heyking remplissait à Kiev les fonctions de chef des gendarmes. On sait qu'en Russie le corps des gendarmes a une organisation toute différente de celle de notre gendarmerie ; la haute police, la police secrète, figure parmi ses attributions. Autrement dit, le baron Heyking portait, comme le général Trépoff, l'uniforme de ces « officiers bleus » que leur métier et, il faut bien le dire aussi, la manière dont ils l'exercent parfois, désignent particulièrement aux haines des natures vindicatives ou exaltées.

» Ajoutons que la ville de Kiev avait été récemment le théâtre de graves désordres : une personne que la police n'a pu découvrir y avait tiré sur le substitut du procureur impérial ; un étudiant avait été arrêté ; ses camarades ayant protesté en sa faveur, l'Université avait été partiellement dissoute ; peu de jours après, le recteur, assailli sur le grand escalier du palais universitaire, avait failli rester sur la place. Il n'en faut pas davantage pour faire deviner les mobiles qui ont armé la main de l'assassin.

» Un coup aussi hardiment exécuté n'est pas chose qui se voit tous les jours. Vers onze heures du soir, le chef des gendarmes passe en compagnie d'un vieil ami sur un des boulevards qui servent de promenade aux habitants de Kiev.

» Cet ami le précède de quelques pas, tout en causant avec lui, comme cela peut arriver lorsqu'on flâne. Mais il s'aperçoit que son compagnon ne lui répond plus ; il se retourne, et le voit chanceler, la main sur la poitrine.

» — Qu'avez-vous ? s'écrie-t-il.

» — On m'assassine, répond le baron Heyking : arrêtez l'assassin !

» Au même instant, l'ami aperçoit à quarante pas plus loin le meurtrier qui, après s'être approché en tapinois de l'officier et après lui avoir plongé un kindjal dans le flanc, s'enfuit à toutes jambes.

» Aux cris de ce témoin, d'un âge à n'être plus leste, trois personnes courent après l'homme ; un garçon de quinze ans l'atteint, mais il essuie alors un coup de revolver et lâche prise, les deux autres reculent.

» Un peu plus loin, un paysan cherche également à arrêter le fugitif ; il tombe frappé d'une balle. Un sergent de ville accouru se jette sur l'inconnu fuyant toujours ; deux nouveaux coups de feu le blessent à la main droite et à la jambe gauche. Plusieurs passants se mettent en chasse à leur tour ; mais il est trop tard, et l'agile meurtrier, enfilant une rue déserte, se soustrait bientôt à toutes les poursuites !

» Le baron Heyking a succombé après de cruelles souffrances. »

LE CONGRÈS.

Malgré le secret gardé, il transpire toujours quelque chose, sinon des décisions du Congrès, du moins de ce qui se passe dans ses séances.

Il paraît que dans les dernières séances des discussions pénibles ont eu lieu, et qu'on a craint même un moment la rupture du Congrès. Si on est arrivé à un arrangement, ce résultat est dû au bon sens et à l'esprit conciliant du czar Alexandre à qui on avait référé et qui a donné une réponse favorable à une transaction.

Il s'agissait, comme on le comprend, de la Bulgarie du nord et du droit laissé aux Turcs de tenir garnison dans les Balkans.

Les plénipotentiaires russes résistaient avec une opiniâtre énergie à cette clause ; lord Beaconsfield ne voulait pas céder : tout pouvait se brouiller au début même des délibérations.

C'est alors que le czar a envoyé son acquiescement, sous certaines conditions ; et ces conditions, admises par le Congrès, ont permis de continuer l'œuvre d'apaisement.

En échange du droit concédé à la Porte de fortifier et d'occuper les Balkans, le sandjak de Sophia a été adjoint à la Bulgarie du Nord et Varna n'a plus été discuté.

Si l'arrangement a réellement été fait sur ces bases, le czar a eu raison d'y souscrire ; car la ligne des Balkans, très-forte par elle-même si elle est attaquée de front, n'a plus d'importance avec la possession de Varna et de Sophia qui permet de la tourner.

La campagne de 1828-29 a démontré que, Varna tombé aux mains de l'ennemi, les passes des Balkans n'ont plus de valeur. A cette époque, Diebitch, une fois maître de Varna, marcha résolûment sur Andrinople où fut signée la paix.

Si le sandjak de Sophia est annexé à la Bulgarie du nord, la garde des Balkans devient encore plus difficile, puisque cette chaîne de montagnes peut être tournée aussi par l'ouest.

Le czar a donc vu très-clair en stipulant ses conditions ; car en cédant sur la question des garnisons turques dans les Balkans, il a pris ses précautions d'un autre côté.

Nous ne savons si l'accord est complet, si le Congrès ratifiera toutes les conditions du czar ; mais enfin les dépêches nous annoncent que les discussions ont cessé d'être orageuses et qu'on s'est entendu sur les limites à donner à la Bulgarie du nord.

Nous désirons que la nouvelle soit vraie, car une grosse question serait ainsi vidée.

Nous ne parlons pas des points de détails relatifs à la durée de l'occupation par les troupes russes, à l'admission de la Grèce avec voix consultative, à l'organisation intérieure des nouvelles provinces. Ce sont là des questions qui, malgré leur importance, s'effacent devant les autres.

D'ailleurs, il est à croire que le Congrès laissera les questions subsidiaires à une commission internationale qui sera chargée du règlement définitif, et les questions de délimitation à une commission militaire, comme cela se pratique ordinairement.

On prévoit, dès aujourd'hui, qu'à moins de difficultés soulevées par la Porte, le Congrès pourrait avoir terminé ses opérations vers le milieu de juillet.

Chronique militaire.

Notre armée territoriale fait vraiment des progrès. Les premier, second et troisième bataillons qui viennent de quitter les drapeaux, pour regagner leurs foyers, ont mérité des éloges. Les généraux commandant les circonscriptions ont adressé aux hommes placés sous leurs ordres les plus chaleureuses allocutions. — Tous constatent dans ces harangues l'excellence de la discipline, la soumission aux règlements, l'ardeur des citoyens, temporairement redevenus soldats, à accomplir la tâche que la patrie attendait de leur abnégation.

Le *Journal officiel* a publié hier la liste par ordre alphabétique des candidats admis à la suite de leur composition à subir les examens oraux du concours d'admission à l'École spéciale militaire.

Cette liste comprend environ 700 noms.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous sommes en mesure d'informer le public que dimanche prochain 30 juin, à l'occasion de la fête nationale, l'Hôtel-de-Ville et le Théâtre seront pavoisés, que le soir il y aura illumination à l'Hôtel-de-Ville, au Théâtre et dans le Square, et que la musique municipale donnera un concert vocal et instrumental à 8 heures du soir.

Le *Patriote de l'Ouest* annonce également que la ville d'Angers prendra part à la fête nationale de dimanche prochain : le Jardin du Mail, l'Hôtel-de-Ville, la Préfecture et le jardin de la Préfecture seront illuminés.

Il y aura, dans la journée, distributions des récompenses du comice agricole, et, le soir, concert au Mail.

Les Saumurois qui prendront demain matin le train de plaisir, arriveront à Paris

pour assister à la grande fête du 30 juin. Nous croyons donc utile de publier le programme de cette fête; les voyageurs le liront avec joie. En le lisant aussi, leurs parents et amis croiront participer à leur bonheur. Beaucoup formuleront des regrets; plus d'un, animé d'une sage philosophie, préférera les frais ombrages au tumulte et à la cohue parisienne.

FÊTE NATIONALE DU 30 JUIN.

FÊTE DE JOUR

Salves d'artillerie;
Réjouissances dans les 20 arrondissements de la Ville de Paris;
Fêtes foraines;
Orchestres d'harmonie et de chant;
Grand orchestre avec chœurs, au jardin des Tuileries, de 3 à 5 heures.

FÊTE DE NUIT

Aux Tuileries, place de la Concorde, Champs-Elysées, place de l'Etoile, avenue du bois de Boulogne, place du Trône, place d'Italie et Buttes-Montmartre.

ILLUMINATIONS

Illumination et décoration des édifices publics

Tuileries. — Illuminations en portiques à verres de couleurs de la grande avenue et du pourtour du grand bassin;

Lumière électrique sous les massifs des Tuileries;

Lumière électrique réfléchie et colorée, projetée sur les bassins;

Flammes de Bengale.

Champs-Elysées. — Illuminations, avec des guirlandes au gaz, de la place de la Concorde et des Champs-Elysées jusqu'à la place de l'Etoile;

Flammes de Bengale dans les Champs-Elysées;

Lumière électrique projetée et flammes de Bengale éclairant les fontaines de la Concorde et des Champs-Elysées;

Eclairage au gaz des parterres du rond-point des Champs-Elysées.

Place de l'Etoile. — Eclairage à la lumière électrique des quatre faces de l'Arc-de-Triomphe.

Avenue du bois de Boulogne. — Avenue du bois de Boulogne, décorée de mâts;

Arc triomphal, éclairé au gaz, au bout de l'avenue, sur l'axe de la percée des lacs;

Massifs éclairés à l'aide de ballons;

Cinq lignes de lustres au centre de l'avenue.

Bois de Boulogne. — Illuminations de la route des lacs au bois de Boulogne, du pourtour des lacs, des îles;

Illuminations des châlets, des débarcadères et du pont des îles;

Grands bateaux décorés et illuminés sur les lacs, portant des musiques d'harmonie et des chœurs;

Deux cents bateaux pavoisés et illuminés, distribués sur les deux lacs;

Lumière électrique sous les massifs de pins au bout des lacs;

Flammes de Bengale dans les îles et sous les cascades;

Lumière électrique réfléchie sur les cascades, le pont, le châlet, etc.;

Trompes de chasses dans les bois.

GRAND ORCHESTRE AVEC CHOEUR

Au jardin des Tuileries, de 8 à 10 heures.

Concert de 600 exécutants.

FEUX D'ARTIFICE

Sur la place du Trône;
Sur la place d'Italie;
Sur la butte Montmartre;
Sur les îles, le grand lac et la butte Mortemart, au bois de Boulogne.

GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX

La retraite, formée par les troupes et les musiques de la garnison, partira après le feu d'artifice et prendra l'itinéraire suivant:

Route de Passy aux lacs;
Carrefour entre les deux lacs;
Côté gauche du grand lac;
Route des lacs jusqu'à la porte Dauphine;
Avenue du bois de Boulogne;
Place de l'Etoile;
Avenue des Champs-Elysées;
Place de la Concorde.

N. B. — A quatre heures, la statue de la République sera installée au Trocadéro.

Un violent incendie s'est déclaré dans les fours à chaux de Paviers (arrondissement de Chinon), appartenant à M. le marquis de Quinemont, et exploités par M. Guillemin.

Deux hangars ont été détruits, la machine à vapeur sérieusement endommagée par la chute d'une voûte, et les mouvements de transmission entièrement détruits. Trois meules se sont trouvées complétement hors de service. Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent approximativement à une quarantaine de mille francs.

Il n'y a qu'une voix pour signaler l'empressement des populations à se porter sur les lieux du sinistre. Maires, adjoints, curés, habitants, pompiers de Saint-Epain et de l'Ile-Bouchard, tout le monde a fait preuve d'un admirable dévouement.

Nous n'avons pas à apprendre à nos lecteurs ce que sont les fours à chaux de Paviers: cet établissement est un des plus importants de France.

Le phylloxera dans la Vienne. — Mardi matin, plusieurs membres de la commission instituée pour le phylloxera ont examiné avec une scrupuleuse attention des plants de vigne appartenant à plusieurs propriétaires de la commune de Chasseneuil.

Ces divers plants, atteints depuis quelques jours de maladie, avaient attiré l'attention de l'autorité municipale qui s'était empressée d'en transmettre les racines et feuilles à M. le préfet de la Vienne.

Nous apprenons que les commissaires ont été unanimes pour constater la présence certaine du phylloxera.

La commission va de suite se réunir pour décider les mesures à prendre.

Les courses du Mans auront lieu demain samedi 29 et dimanche 30 juin.

NANTES.

Nous avons dit que cinquante élèves du Lycée de Nantes avaient pris part à la revue passée lundi par le général de Cissey. Dans une lettre adressée au proviseur, le général félicite les lycéens, qui, dit-il, « ont prouvé » qu'ils comprennent toute l'importance » pour leur avenir de l'instruction militaire » qui leur est donnée, avec autant de zèle » que d'intelligence, par M. le capitaine adjudant-major Durand; ils observent l'immobilité sous les armes avec une conscience de vieux soldats bien rare pour » leur âge. »

Les élèves qui avaient pris part à la revue ont obtenu congé dans l'après-midi, et, le soir, deux d'entre eux, les jeunes Paulinier et Kerguistel, qui se préparent pour Saint-Cyr, étaient invités, ainsi que le proviseur, à dîner avec le général de Cissey.

— Mardi dernier, un soldat du train des équipages s'est noyé en se baignant avec ses camarades sur la prairie de Mauves.

Il s'était mis à l'eau peu de temps après avoir mangé; on suppose qu'il a été asphyxié, car il a disparu tout d'un coup sans qu'on ait eu le temps de lui porter secours.

Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

— Mercredi soir, vers 8 heures 1/2, Blineau (Henri), 33 ans, commissionnaire au chemin de fer, s'est noyé en se baignant en Loire, quai de Richebourg, à Nantes. Son corps n'a pas été retrouvé, et ses effets, laissés sur la cale, ont été remis à sa famille.

Faits divers.

La semaine dernière, la commune de Saint-Servais (Côtes-du-Nord) a été mise en émoi: un jeune homme de 19 ans, nommé C..., a assassiné une jeune fille de 17 ans.

La jeune fille revenait de la foire et rentrait à son domicile. Dès que C... l'aperçut, il se mit à sa poursuite, la saisit, la terrassa, et s'acharna sur elle à coups de couteau; puis, pour assouvir sa rage, il dansa sur le corps de la victime et lui donna des coups de pied. La croyant morte, il la jeta dans un trou de carrière, après l'avoir fouillée.

La jeune fille n'était pas morte, elle fut relevée par les passants, et elle a pu raconter les détails du crime. On se perd en conjecture sur le mobile de cet atroce attentat.

***

Ces jours derniers, à Courgaing (Sarthe), un charretier rentrait de Monhoudon, lorsque tout à coup il entendit du côté droit de sa voiture les cris d'un enfant. Il arrêta ses chevaux, mais trop tard. Une des roues du véhicule était passée sur la jambe d'un petit garçon et l'avait broyée au-dessus du genou.

***

On lit dans le *Salut public*, de Lyon:

« Le 24 juin, au matin, trois violentes secousses consécutives de tremblement de terre se sont fait sentir à Lyon. A neuf heures douze minutes, le sol s'est ébranlé dans une direction paraissant venir de l'est-ouest, à trois reprises différentes, mais se succédant sans interruption; la durée totale du phénomène n'a pas dépassé une demi-minute. Dans certains quartiers, celui de Saint-Jean, par exemple, les habitants ont éprouvé une frayeur assez grande pour qu'ils aient cru devoir quitter leurs appartements. »

***

Un banquier de Toulouse vient de disparaître de chez lui en laissant une lettre dans lequel il demandait pardon à sa famille de l'acte de désespoir qu'il allait commettre.

***

Le *Sémaphore* revient en ces termes sur la faillite de la maison Debourg:

« La maison Eug. Debourg est établie à Marseille depuis trente ans, et à Alexandrie depuis dix ans. La cause unique de cette suspension provient de l'état des finances égyptiennes et des procédés commerciaux, employés malheureusement avec trop de succès jusqu'ici par le khédive et par le gouvernement égyptien pour retarder l'exécution intégrale de ses engagements. Créancière du khédive d'abord, puis créancière du gouvernement égyptien, la maison Eug. Debourg, après des procès portant sur des comptes d'achat de marchandises vendues, payées d'avance et non livrées, procès qu'elle a constamment gagné devant les tribunaux de la réforme, n'a pu parvenir à trouver, sur toute l'étendue de l'Egypte, un gage saisissable en garantie des sommes qui lui sont dues.

» Depuis lors, sous la pression de l'enquête conduite par des fonctionnaires européens, le gouvernement égyptien s'est décidé à remplir ses engagements. Il a soldé des comptes avec quelques-uns de ses créanciers. La maison Eug. Debourg vient au quatrième rang dans l'ordre des créanciers attendant qu'on paie les 1,300,000 fr. et plus qui lui sont dus. »

***

Peu de personnes savent comment le roi Georges de Hanovre, qui vient de mourir, était devenu aveugle.

C'est à l'âge de quinze ans que le chef de la maison des Guelfes perdit la vue. Il jouait dans le parc de Windsor avec un sac de billes qu'il faisait tourner à l'aide d'une ficelle, en lui imprimant une grande vitesse. Tout-à-coup, une des billes sortit du sac et vint crever l'œil du jeune prince.

Les plus célèbres oculistes de l'Allemagne et de l'étranger furent consultés; mais tous les efforts de la science demeurèrent inutiles, et le prince perdit d'abord l'usage d'un œil; puis, quelques mois plus tard, il devint complétement aveugle.

***

Il est étrange, disait un pharmacien, que l'on ne surveille pas de plus près les restaurants de second ordre. Paris reçoit en ce moment le monde entier, c'est bien le moins qu'il n'empoisonne pas ses invités. Et pourtant nous courons tout droit à ce beau résultat, grâce au cynisme des falsificateurs. Je suis de temps à autre chargé d'analyser certains produits alimentaires; eh bien! c'est à déconcerter l'esprit. Vous voyez cette mixture blanche-là, dans ce flacon: un ingénieux gredin la vendait depuis six mois pour du lait; je l'examinai et ne tardai pas à découvrir que ce prétendu lait se composait de:

Cervelle de mouton,	4 parties.
Sulfate de chaux,	2 —
Eau sucrée,	1 —
Matières inconnues,	3 —

Il y a quelques années, un crémier à court de truffes, les remplaça par des rondelles de mérinos. Les convives se pourléchèrent les doitgs, et, depuis, l'inventeur de ce stratagème ne se fournit plus dans le Périgord, mais chez un rouennier de la rue de Cléry.

A partir de ce moment, on a élevé l'art de la falsification à la hauteur d'un principe. Les uns confectionnent des vins de tous crûs, en mélangeant certaines essences avec de la fuschine; d'autres corrigent l'aigreur des liquides alimentaires par l'addition de sels de plomb qui ravagent les constitutions les plus solides, déchaussent les dents et ne tardent pas à amener la consomption et la mort. Ceux-ci fabriquent leur poivre avec un soupçon de véritable Cayenne et beaucoup de sciure de chêne sec ou de sciure de bois. Ceux-là renforcent un vinaigre trop catholiquement baptisé, en y ajoutant assez d'acide nitriqué pour qu'on puisse l'employer à graver son nom sur le collier d'un chien.

La plupart (mais c'est le péché véniel) métamorphosent couramment le veau en thon, et transforment avec non moins d'art le bifteack de cheval en filet de bœuf. De même, pour beaucoup de légumes.

J'ai vu, l'hiver dernier, fabriquer des pommes de terre nouvelles. Le moyen est ingénieux: l'opérateur prend une vieille pomme de terre, lui plonge en pleine poitrine un petit instrument à lame concave, et fait décrire à l'outil un tour complet. On retire ensuite l'instrument, qui ramène dans la cavité de sa lame la plus jolie petite pomme de terre qu'on puisse rêver. Que voulez-vous de plus? ajouta le pharmacien; aujourd'hui, je ne crois plus à rien, et les petits pois qu'on m'apporte des Halles m'ont l'air d'avoir été faits au moule, et je tremble toujours en faisant cuire un œuf à la coque de trouver une mouche dedans.

***

Coloration verte des légumes conservés. — Chargé par le Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine de rechercher si des conserves vertes de petits pois étaient colorées par des sels de cuivre, M. L. Pasteur, célèbre chimiste, acheta, chez différents marchands des grands quartiers de Paris, quatorze boîtes de conserves de ce légume si généralement apprécié, et constata que dix d'entre elles renfermaient du cuivre, quelques-unes en contenaient jusqu'à un millième de leur poids, abstraction faite du liquide qui baigne les grains.

Le cuivre se fixe particulièrement à l'état insoluble dans la matière solide des petits pois, notamment sous l'enveloppe corticale extérieure.

Une simple inspection permet de constater la présence du cuivre dans les conserves de petits pois. Celles qui sont colorées avec un sel de cuivre présentent la teinte verte des petits pois, tandis que celles qui sont naturelles ont une teinte jaunâtre.

Il ne faut pas oublier qu'il n'existe pas, dans l'industrie des conserves alimentaires, telles que les petits pois et les haricots, de procédé qui permette de leur donner une teinte verte plus ou moins prononcée, sans addition d'un sel de cuivre.

Quelques savants ont prétendu que les sels de cuivre ingérés à petite dose n'empoisonnent pas, mais cela n'est pas démontré; en attendant, il serait dangereux et téméraire de prétendre que les sels de cuivre sont inertes et inoffensits. Tous ceux qui, en France ou à l'étranger, ont étudié les problèmes de la médecine légale, se sont préoccupés des intérêts de la justice et de la santé publique, sont unanimement d'avis qu'il faut proscrire rigoureusement le mélange du vert-de-gris aux aliments.

En supposant même que le cuivre soit moins vénéneux qu'on ne l'ait supposé jusqu'à présent, l'introduction des sels de cuivre dans les conserves alimentaires n'est pas moins une tromperie, dont le but unique, d'après M. le général Morin, est de flatter l'œil de l'acheteur en donnant au produit une apparence de fraîcheur.

Il faut donc, s'en tenant au précepte posé par tous les hygiénistes, maintenir d'une manière absolue la prohibition de l'emploi des sels de cuivre dans le traitement des conserves alimentaires.

M. L. Pasteur estime que la coloration en vert des petits pois par les sels de cuivre ne pourrait être tolérée qu'à la condition d'obliger le fabricant et le vendeur d'inscrire sur leurs boîtes: *Conserves de petits pois verdis par le sel de cuivre*, ce qui équivaudrait à la prohibition absolue, car personne ne voudrait assurément faire usage d'un aliment suspect!

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, fla-

tuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — Ernest Catté, musicien au 63e de ligne, Verdun. — Dartres : M. Gr. Voos, de Liége, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49,811 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmente plus. — David Ruff, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicier, quai de Limoges. — Angers, Veuve Chanteau, épicière; Levêque, négociant, rue Plantagenet; Bretault-Délagrée. — Baugé, Buchmann, marchand de comestibles. — Beaupreau, Mme Belliard, épicière. — Cholet, Vandangeon-Bureau, 63, place Rouge; Cortini, confiseur, 60, rue Nationale; Jacométy, confiseur; Emile Richard, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Ce, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS.

Service d'été, 24 juin 1878.

Départs de Saumur :		*Arrivées à Poitiers :*
6 h. 25 m.	matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 20 —	—	4 — 30 — soir.
1 — 30 —	soir.	9 — 7 — —
7 — 40 —	—	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		*Arrivées à Saumur :*
5 h. 50 m.	matin.	9 h. 40 m. matin.
10 — 45 —	—	3 — 10 — soir.
12 — 45 —	soir.	7 — 39 — —
6 — 15 —	—	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 JUIN 1878.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	76 40	» 05	» »
4 1/2 %	105 50	» »	» »
5 %	113 55	» 20	» »
Obligations du Trésor, t. payé.	510 »	» »	» »
Dép. de la Seine, emprunt 1857	238 »	» »	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517 50	5 »	» »
— 1865, 4 %	524 »	» »	2 »
— 1869, 3 %	407 »	» »	2 »
— 1871, 3 %	404 »	1 »	» »
— 1875, 4 %	506 »	» »	1 »
— 1876, 4 %	504 »	» »	» 75
Banque de France	3155 »	25 »	» »
Comptoir d'escompte	740 »	» »	» »
Crédit agricole, 200 f. p.	545 »	5 »	» »
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350 »	» »	» »

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	888 75	1 25	» »
Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	681 25	1 25	» »
Crédit Mobilier	180 »	» »	» »
Crédit foncier d'Autriche	550 »	» »	12 50
Charentes, 500 fr. t. p.	75 »	3 75	» »
Est	675 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	1068 75	1 25	» »
Midi	840 »	1 25	» »
Nord	1400 »	» »	» »
Orléans	1152 50	2 50	» »
Ouest	740 »	» »	» »
Vendée, 500 fr. t. p.	» »	» »	» »
Compagnie parisienne du Gaz.	1265 »	5 »	» »
C. gén. Transatlantique	542 50	7 50	» »

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
Canal de Suez	775 »	» »	1 25
Crédit Mobilier esp.	845 »	5 »	» »
Société autrichienne	558 75	» »	6 25
OBLIGATIONS.			
Orléans	357 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	354 75	» »	» »
Est	843 25	» »	» »
Nord	859 75	» »	» »
Ouest	354 »	» »	» »
Midi	353 »	» »	» »
Charentes	275 »	» »	» »
Vendée	» »	» »	» »
Canal de Suez	550 »	» »	» »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
4 — 10 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 40 — — express.
12 — 40 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — omnibus-mixte.
10 — 28 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

BELLE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 73.

Six chambres à coucher avec cabinets, cour, remise, écurie et vastes servitudes.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à Me Clouard, et, pour traiter, à M. Lehou, propriétaire à Doué, ou à Me Clouard. (310)

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON DE MAITRE, JARDIN de 15 ares, parfaitement planté d'arbres fruitiers, avec quatre bassins; le tout clos de murs, situé rue des Pauvres et rue Verte, commune de Bagneux.

S'adresser audit Me Clouard.

A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y attenant; surperficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.

S'adresser à M. Grellepois-Gamichon, rue des Fontaines. (119)

Etude de Me ROUSSE, notaire à Martigné-Briand.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 30 juin 1878, à midi,

Me Rousse, notaire à Martigné-Briand, procèdera à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des meubles meublants et objets mobiliers appartenant à M. Edmond-Félix Besson, ancien notaire à Martigné.

On vendra notamment : Une voiture, dite américaine, presque neuve, douze couverts d'argent, quantité de très-beau linge, vin en fût et en bouteilles.

La vente se fera au comptant, plus cinq pour cent. (324)

Etudes de Me ROUSSE, notaire à Martigné-Briand, Et de Me LORIOL DE BARNY, notaire à Angers.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UN TRÈS-JOLI

PETIT CHATEAU

Situé à trente-deux kilomètres d'Angers, près d'une station de chemin de fer et d'un établissement d'eaux minérales, et comprenant : cuisine, office, salle à manger, salon, billard, bibliothèque, huit chambres à coucher; le tout très-bien meublé; différentes servitudes, jardin et une magnifique pièce d'eau parfaitement empoissonnée.

Droit à une très-belle chasse.

Pour visiter les lieux, s'adresser à Me Rousse, et, pour traiter, s'adresser, soit audit Me Rousse, soit à Me Loriol de Barny. (316)

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

BOUTIQUE D'ÉPICERIE

Rue du Pressoir-St-Antoine, 17.

On pourrait louer la maison pour toute autre industrie. (331)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

UNE MAISON

Avec Servitudes et Jardin y attenant,

Situés au bourg de Saint-Lambert.

S'adresser à M. Fontaine-Fleury, à la Boire-Salée. (321)

VIN DE PROPRIÉTAIRE.

Garanti naturel et non plâtré.

J'expédie franco de fût, de régie et de port, mes *Saint-Georges, Langlade* et *Bordeaux*, vieux, pesant environ 11 degrés, à des prix variant, suivant destination, entre 100 et 130 francs, ainsi que mon excellent vin de table, du dom. Saint-Louis, pesant environ 9°, entre 60 et 90 francs la pièce de 225 litres. — Mme Ve Hyp. Thomas, propriétaire à Béziers. (96)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Bilange, n° 4.

CHANGEMENT DE DOMICILE

DESCHAMPS

PLATRIER,

Ancien ouvrier de la maison Sartoris,

Informe sa clientèle qu'il a transféré son domicile et ses magasins **rue des Boires, 24,** en face de l'Hospice. (272)

UNE PERSONNE se propose pour **donner des leçons de dessin,** pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS PUBLICS

Rue du Marché-Noir, Saumur.

SAISON D'ÉTÉ

Traitements hydrothérapiques, tous les jours.

Les cachets pour bains sont toujours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le bureau ferme le soir à six heures.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare.

Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life.

Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris

(Aller et retour en toutes classes).

Administration :

Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.

Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

L. LE BRAS, Banquier

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Mme Ve RIBAULT

MARCHANDE DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION

A transféré son magasin place du Petit-Thouars.

LOCATION DE MEUBLES EN TOUS GENRES.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulaillers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA. — Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :

MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série :

SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.